

## Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales

### GRUPE DE TRAVAIL HORIZONTAL SUR LA RÉFORME DE LA PCP

Château de Dublin, 27 de Octobre de 2010

## RAPPORT

**Président de séance: Lorcan Ó Cinnéide**

**Rapporteur: Barrie Deas**

### **1. Introduction – Lorcan O’Cinnéide**

Le président a démarré la réunion en précisant que l’accent porterait sur la réforme de la PCP et en particulier sur la régionalisation et la gouvernance. L’intention était s’appuyer sur la réponse du CCREOS à la consultation relative à la réforme de la PCO.

La décentralisation et la régionalisation de la PCP semblent bénéficier d’un soutien étendu, cependant de nombreux aspects pratiques et légaux d’une PCP régionalisée demeurent imprécis. La réunion avait pour objectif de débattre de ces points et si possible de travailler à la rédaction d’un document de position qui pourrait influencer éventuellement les propositions émergentes.

Afin de préparer le terrain pour un dialogue productif, trois experts importants ont été invités à faire des présentations:

### **2. Mise en scène: présentations externes**

#### 2.1. Examen des actions suivis par la DG MARE en 2010 - Isabelle Viallon

[http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/DG\\_MARE\\_Presentation\\_CFP\\_Reform\\_State\\_Play\\_IV\\_271010\\_EN.pdf](http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/DG_MARE_Presentation_CFP_Reform_State_Play_IV_271010_EN.pdf)

Groupe de Travail Horizontal sur la Réforme de la PCP

Château de Dublin, 27/10/2010

La représentante de la Commission, Mlle. Viallon, a fourni une vue d'ensemble des réponses à la consultation relative à la réforme de la PCP, les prochaines étapes de la procédure de réforme et un échéancier approximatif.

La consultation avait révélé un soutien majeur pour la régionalisation de la PCP mais il y avait un certain nombre d'opinions relatives à ce qu'elle signifie en pratique. Un certain nombre d'options étaient disponibles. A une extrémité du continuum se trouve l'application d'une sorte de responsabilité déléguée par le biais de laquelle les états membres détiendraient un rôle central et formel, et à l'autre extrémité les états membres dans une administration coordonnée mais relativement informelle. Si un organe de gestion formel était mis en place, des questions importantes concernant la composition de tels groupes devraient être abordées.

Mlle Viallon a précisé en réponse à une question du président de séance que bien que la procédure de consultation formelle sur le Livre Vert soit close, la Commission est en " mode écoute" et réceptive aux contributions et perspectives.

## 2.2. Cadre légal et institutionnel pour les CCRs - Dr. Ronán Long, Nouvelle Université d'Irlande, Galway

[http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/RONAN\\_LONG\\_Presentation\\_Legal\\_Framework\\_RAC\\_27\\_1010\\_EN.pdf](http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/RONAN_LONG_Presentation_Legal_Framework_RAC_27_1010_EN.pdf)

Les points clés de la présentation du Dr. Long étaient les suivants:

- Le travail du lauréat du prix Nobel en économie, Prof. Elinor Ostrom a illustré le fait que les règles établies avec la participation des parties prenantes étaient en général plus efficaces pour atteindre les objectifs que celles imposées de l'extérieur;
- La PCP actuelle est un cadre qui ne donne pas suffisamment de responsabilité à l'industrie;
- On perçoit la nécessité de renforcer la légitimité, la transparence et l'efficacité;
- Il est important de prendre totalement en compte les implications du traité de Lisbonne et de la Politique Maritime Intégrée;
- Il est clair que légifération repose auprès des institutions européennes et que la suprématie de la législation de l'UE et le droit d'initiative de la Commission demeurent intacts.

Groupe de Travail Horizontal sur la Réforme de la PCP

Château de Dublin, 27/10/2010



Dans ce contexte, le Dr Long a suggéré trois options possibles, pour un cadre de prise de décision décentralisé, toutes présentant des forces et des faiblesses:

1. Délégation à la Commission (Comitologie);
2. Délégation de la mise en oeuvre des décisions aux états membres (solution de gestion régionale);
3. Délégation des pouvoirs à un organisme réglementaire autonome.

### 2.3. Projet MEFEPO: Résultats du questionnaire aux dépositaires sur les capacités et fonctionnement des CCRs - Troels J. Hegland, IFM - Université de Aalborg

[http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/MEFEPO\\_Regionalisation\\_Fisheries\\_Policy\\_DC\\_271010\\_TJH\\_EN.pdf](http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/MEFEPO_Regionalisation_Fisheries_Policy_DC_271010_TJH_EN.pdf)

Le Dr. Hegland a utilisé les résultats d'une enquête organisée par le projet MEFEPO pour mettre en valeur les options de gouvernance disponibles pour une PCP régionalisée. Ce sont les suivantes:

- Gestion régionale de la pêche
- Cogestion régionale de la pêche
- Modèle de conseil d'état membre coopératif

Différent modèles de régionalisation, différentes perceptions de ces derniers, les différences clés entre les modèles les "plus plausibles" et les questions clés pour les CCR ont été débattus.

### **3. Discussion**

Les membres du groupe de travail ont soulevé un certain nombre de questions à l'intention des présentateurs invités:

- Faut-il donner effet à la gestion régionale par le biais de dispositions formalisées ou par le biais d'une collaboration pragmatique informelle?
- La régionalisation va-t-elle offrir de réelles opportunités de passer à la cogestion ou va-t-elle représenter une couche supplémentaire de bureaucratie?

Groupe de Travail Horizontal sur la Réforme de la PCP

Château de Dublin, 27/10/2010

- Quelles sont les responsabilités/décisions qui devraient être placées au niveau régional?
- Quel impact la directive cadre «stratégie pour le milieu marin» aurait-elle sur les décisions PCP au sein d'une PCP réformée et régionalisée?
- Quelle serait la hiérarchie en matière de responsabilités au sein d'une PCP réformée et régionalisée?
- Est-il possible que les CCR, renforcés et élargis, incluent des scientifiques et des gestionnaires de pêche des états membres pour former les organismes régionaux?

#### **4. Qu'attendons-nous d'une PCP régionalisée?**

Il a été convenu que les présentations indiquaient clairement l'existence de plusieurs modèles différents de PCP régionalisée, les uns plus pertinents que d'autres. Le CCR pourrait fournir des recommandations à ce sujet en dressant une liste des priorités du CCREOS eu égard à ce qu'un organisme de ce type pourrait être susceptible d'apporter. Ceci nous aiderait ensuite à définir les caractéristiques requises pour un organisme régional et la structure politique adaptée permettant de répondre à ces aspirations.

Les points suivants pourraient être suggérés comme liste provisoire et non exhaustive des exigences du CCR:

- Solutions personnalisées qui permettraient une gestion plus efficace de la pêche et aiderait à atteindre la production maximale équilibrée (tout en acceptant les limites de ce concept dans les pêcheries mixtes)
- Un éloignement de la micro gestion directive
- Simplification de la PCP
- Un rapprochement d'une gestion réactive et adaptative qui nous permettrait de nous écarter rapidement des mesures infructueuses et de tenter de nouvelles approches
- Décisions prises au niveau le plus bas possible
- Développer progressivement une autorité déléguée comme moyen de transfert des responsabilités à l'industrie de la pêche dans un cadre de garanties et de sauvegardes

Groupe de Travail Horizontal sur la Réforme de la PCP

Château de Dublin, 27/10/2010

- Superviser la préparation, la coordination le développement et l’approbation des plans de gestion à long terme en travaillant en étroite collaboration avec les CCR
- Maintenir un dialogue et un engagement étroit et continu avec les CCR
- Sélectionner et peaufiner les mesures de gestion de la « boîte à outils » de gestion des pêcheries pour répondre aux circonstances
- Gérer les questions transfrontalières
- Alignement des mesures d’encouragements économiques sur les objectifs en matière de gestion afin d’éviter les résultats contraires
- Gestion centrée sur les résultats
- Proposer un forum qui mette les gestionnaires de pêche des états membres concernés, les scientifiques de la pêche et les parties prenantes de la pêche en contact étroit et continu afin de décider du contenu des propositions législatives (en acceptant les réalités du contexte légal – le droit d’initiative de la Commission et le droit d’approbation finale du Parlement Européen)
- Améliorer la base d’informations sur laquelle sont faites les décisions et les recommandations en matière de gestion

## 5. Procédure à suivre

Il a été convenu qu’il existe un large consensus selon lequel les CCR se sont révélés être une des parties les plus réussies de la réforme de 2002. Quelle que soit la forme adoptée par cette gestion régionale, les CCR probablement renforcés et améliorés seraient le principal interlocuteur avec les nouveaux organismes régionaux, quelle que soit la forme adoptée par ces derniers.

Dans le développement d’une PCP régionalisée, il a été estimé important d’éviter d’ajouter une autre couche de bureaucratie qui n’aurait aucun but et augmenterait plutôt qu’elle ne réduirait la distance entre les parties prenantes et les décideurs.

Les pierres de touche des nouveaux organismes régionaux devraient être d’apporter le maximum d’avantages au plus grand nombre de personnes, et de maintenir, soutenir et développer les communautés de pêche tout en encourageant une gestion de la pêche efficace et réactive.

Groupe de Travail Horizontal sur la Réforme de la PCP

Château de Dublin, 27/10/2010



## 6. Prochaines étapes

Le président de séance a conclu que:

- Le compte-rendu de la réunion serait utile comme base d'une future réunion d'un groupe de discussion dont l'objectif serait de préparer et de convenir d'un document de position sur la gestion régionale
- Il serait peut-être souhaitable d'inviter les contributions des autres CCR et du parlement Européen;
- En fonction de sa disponibilité, il serait utile que le Dr. Ronan Long puisse continuer de contribuer aux délibérations du CCR à ce sujet.

**Le Président a remercié à tous les participants son assistance et a clôturé la réunion à 17 h.**

Groupe de Travail Horizontal sur la Réforme de la PCP

Château de Dublin, 27/10/2010



## Annexe I. Liste de Participants

<b>GT Horizontal Réforme PCP – Château de Dublin, 27 Octobre 2010</b>			
<b>Prénom</b>	<b>Nom/s</b>	<b>Organisation</b>	<b>Catégorie</b>
Víctor	Badiola	OPPAO, Espagne	Membre
Iwan	Ball	WWF Gales, RU	Membre
Jacques	Bigot	ETF / CFTC, France	Membre
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale, Belgique	Membre
Richard	Brouzes	Copeport Maree OPBN, France	Membre
Tom	Bryan-Brown	Manx Fish Producer's Organisation, RU	Membre
Kara	Brydson	RSPB Scotland-Birdlife International	Membre
Alan	Coghill	Scottish Fishermen's Federation, RU	Membre
Luc	Corbisier	SDVO, Belgique	Membre
John	Crudden	European Anglers Alliance, UE	Membre
Bruno	Dachicourt	France Pêche Durable et Responsable, France	Membre
John	Daly	Irish Seal Sanctuary, Irlande	Observateur

Groupe de Travail Horizontal sur la Réforme de la PCP

Château de Dublin, 27/10/2010

<b>GT Horizontal Réforme PCP – Château de Dublin, 27 Octobre 2010</b>			
<b>Prénom</b>	<b>Nom/s</b>	<b>Organisation</b>	<b>Catégorie</b>
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisation, Reino Unido	Membre - <b>Rapporteur</b>
Clara	Fernández	Agence de Contrôle de Pêche, UE	Observateur
Caroline	Gamblin	CNPMEM, France	Membre
Hugo	González	ANASOL-ARVI, Espagne	Membre
Béatrice	Harmel	CRPBN, France	Observateur
Troels Jacob	Hegland	IFM Aalborg University, Danemark	Présentateur
Sam	Lambourn	Président Exécutif	CCR EOS
André	LeBerre	Président Honoraire	CCR EOS
Daniel	Lefèvre	CRPBN, France	Membre
Ronán	Long	NUI Galway, Irlande	Présentateur
Jesús	Lourido Garcia	Puerto de Celeiro S.A., Espagne	Membre
Joe	Maddock	Irish Fishermen's Organisation, Irlande	Membre
Kevin	McDonnell	West of Scotland FPO, Reino Unido	Membre
Joanna	McGrath	Secrétariat CCR EOS	Secrétariat CCR EOS

Groupe de Travail Horizontal sur la Réforme de la PCP

Château de Dublin, 27/10/2010



<b>GT Horizontal Réforme PCP – Château de Dublin, 27 Octobre 2010</b>			
<b>Prénom</b>	<b>Nom/s</b>	<b>Organisation</b>	<b>Catégorie</b>
Eduardo	Míguez	EAFPA, EU	Membre
Jonathan	Moore	ClientEarth	Observateur
Conor	Nolan	Secrétariat CCR EOS	Secrétariat CCR EOS
Lorcán	O’Cinnéide	Irish Fish Producers Organisation, Irlande	<b>Membre - Président</b>
Catherine	Pederson	Irish Environmental Network, Irlande	Observateur
Jacques	Pichon	ANOP, France	Membre
Jim	Portus	South West Fish Producer's Organisation, RU	Membre
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South & West FPO, Irlande	Membre
Brendan	Price	Irish Seal Sanctuary, Irlande	Membre
Mercedes	Rodríguez Moreda	OPP-07-LUGO, Espagne	Membre
Alexandre	Rodriguez	Secrétariat CCR EOS	Secrétariat CCR EOS
Paul	Trebilcock	Cornish Fish Producers Organisation	Membre
Isabelle	Viallon	DG MARE – Comisión Europea	Présentateur
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary, Irlande	Membre

Groupe de Travail Horizontal sur la Réforme de la PCP

Château de Dublin, 27/10/2010